

**Rectification**

Bonjour, je désire apporter la rectification suivante et j'aimerais qu'elle soit annexée au mémoire que j'ai présenté à la commission du BAPE sur les gaz de shale.

L'extrait qui suit ( page 7 et 8) présente une erreur quant à la véracité des paroles du représentant du MRNF, M. Laliberté :

«À cette occasion, sans doute électrisé par son enthousiasme débordant envers l'industrie des gaz de shale, le représentant du MRNF estime *«qu'à la grandeur du bassin, il y a 40Tcf de gaz récupérable. Ça représente 25% du gaz en place. Et un Tcf, c'est 10 à la 9 pieds cubes. Donc, **c'est des mille milliards de pieds.**»* Là, M. Laliberté exagère *«légèrement»* : un Tcf ou 10 à la 9, **c'est exactement un milliard, pas des «mille milliards»**. Et 40 Tcf n'arriveront jamais à faire *«des mille milliards»*, même si on les multiplie par quatre en leur ajoutant la partie inaccessible du gisement gazier.»

Une partie des paroles de M. Laliberté rapportées ici sont conformes à la réalité et il dit vrai quand il affirme **«c'est des mille milliards de pieds»**, puisque 1Tcf représente bel et bien mille milliards de pieds cubes. C'était mon erreur. Par contre, là où M Laliberté fait bien erreur, c'est quand il confond 1 Tcf à «10 à la 9» lequel fait bien 1 milliard. Il lui aurait donc plutôt fallu évoquer le nombre de 10 exposant 12 pour évaluer de façon précise 1 TCF.

Je prie donc la commission de ne pas tenir compte de ce paragraphe dans la lecture de ce mémoire et de bien vouloir m'excuser de ce contretemps. .

Par ailleurs, le MRNF semblant apprécier les multiples de *«milles»*, il aurait été utile, pour les fins d'enquête de cette commission comme pour l'information du public, que ce ministère explique clairement pourquoi le Québec retire des *«milles»* fois moins de dollars que la Colombie-Britannique en terme d'octrois de permis d'exploration du gaz de shale. (1000\$ jusqu'à parfois 10 000\$ par hectare en Colombie-Britannique où la vente se fait par enchères, contre 0.10¢ l'hectare au Québec où le prix est fixe).

Je vous remercie de votre attention,

Lise Thibault,  
Lévis